

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 MARS 2025

A 18 H 30

Présents : M. Martial PARIZOT – Maire, Mme Bernadette BERGER, MM Jérôme POCHERON, Fabrice BON, Ludovic GAUTHIER, Mme Catherine CARTIER, MM Yves BATAILLARD, Laurent RUBACHA

Absents excusés : Mme Anne LIMBARDET pouvoir à Mme Bernadette BERGER, Mme Clarisse MELSION pouvoir à Mme Catherine CARTIER – M. Jean-Marc RENARD

Secrétaire de séance : M. Fabrice BON

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal datant du 12 février 2025.

Le conseil l'approuve à l'unanimité et le signe.

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de subvention au Département pour le dispositif de vidéoprotection

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point.

Ordre du jour :

- *Groupement de commandes : Diagnostic de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)*
- *Compte Administratif 2024*
- *Compte de Gestion 2024*
- *Affectation du résultat*
- *Vote des taxes 2025*
- *Subventions aux associations 2025*
- *Budget Primitif 2025*
- *Informations du maire*
- *Questions diverses*

1 – Dispositif de vidéoprotection : demande de subvention au Département

Le Département a demandé une réactualisation du devis. Une nouvelle délibération est donc nécessaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet d'équipement en matériel de vidéo protection pour la sécurisation des espaces et bâtiments publics pour un montant de 21 368.80 € HT.
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, sécurité des habitants – mise en œuvre de dispositifs de vidéo protection.
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR				
CD	Sollicitée	21 132.70 €	50 %	10 566.35 €
CRB				
FIPD	Sollicitée	21 368.80 €	30 %	6 410.65 €
TOTAL DES AIDES		21 368.80 €	79 %	16 977.00 €
Autofinancement		21 368.80 €	21 %	4 391.80 €

- précise que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget 2025 de la commune,
- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- atteste de la propriété communale du groupe scolaire, de l'atelier municipal et de la mairie.

2 – Groupement de commandes : Diagnostic de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a décidé d'adhérer au groupement de commande que met en place la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, avec les communes de Cessey sur Tille, Chambeire, Collonges et Premières, Fauverney, Genlis, Izier, Longchamps, Rouvres en Plaine et Thorey en Plaine, pour le diagnostic de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) concernant les écoles, ce qui permettra d'en diminuer le coût.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes
- approuve la convention constitutive désignant la Communauté de Communes coordinateur dudit groupement .
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes
- décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ses procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

3 – Compte Administratif 2024

Monsieur le Maire se retire et Madame Bernadette BERGER, 1^{ère} adjointe, prend la présidence de la séance et présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2024 qui fait apparaître :

<u>Section fonctionnement :</u>	Recettes réalisées	555 110.30 €
	Dépenses réalisées	421 719.83 €
	Résultat section	133 390.47 €
	Excédent reporté	517 842.25 €
	Résultat global	651 232.72 €

<u>Section investissement :</u>	Recettes réalisées	213 553.71 €
	Dépenses réalisées	230 650.86 €
	Résultat section	- 17 097.15 €
	Excédent reporté	30 325.94 €
	Résultat global :	13 228.79 €

Soit un excédent global à reporter de 664 461.51 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2024 présenté.
Monsieur le Maire rejoint le conseil et reprend la présidence de la séance.

4 – Compte de Gestion 2024

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2024 dressé par Madame l'administratrice des finances locales qui fait apparaître des résultats parfaitement identiques à ceux du compte administratif 2024,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2024 présenté.

5 – Affectation du résultat

Monsieur le Maire propose de reporter l'affectation des résultats sur le Budget Primitif 2025, à savoir :

- L'excédent de fonctionnement de 651 232.72 €
*Report à nouveau : « recettes fonctionnement » C/002 pour 651 232.72 €
- L'excédent d'investissement de 13 228.79 €
*report à nouveau : « recettes investissement » C/001 pour 13 228.79 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'affectation des résultats présentée ci-dessus.

6 – Taux des taxes locales 2025

Le conseil municipal, vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du Code général des impôts, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition applicables en 2025 comme suit :

- Taxe foncière bâti (TFB) : **34.29 %**
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : **32.83 %**
- Taxe d'habitation (THRS) : **14.03 %**

7 – Subventions aux associations 2025

Monsieur le Maire propose l'affectation des subventions aux associations pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'attribuer les subventions 2025 pour un montant de **2 360.00 €** selon la répartition suivante :

A.I.F.C.	280.00 €
ADMR	50.00 €
Amicale des Pompiers d'Aiserey	50.00 €
CES de Brazey	100.00 €
Comité des Fêtes	280.00 €
Gymnastique volontaire	280.00 €
La Gaule Izeuroise	280,00 €
UNC section Aiserey	50.00 €
Le Souvenir Français	50.00 €
Amitiés et Culture	280.00 €
Les Petits Izeurois	280.00 €
SOS Art'nimaux	280.00 €
Plaine Bulle	100.00 €

8 – Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 chapitre par chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement.

Le Conseil Municipal après avoir étudié la proposition de budget présentée adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2025 :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	448 710.00 €
Virement à la section investissement :	51 836.21 €
Dépenses de la section Fonctionnement	500 546.21 €
Recettes :	500 550.00 €
Excédent report à nouveau :	651 232.72 €
Recettes de la section Fonctionnement	1 151 782.72 €

Section d'investissement :

Dépenses :	109 915.00 €
Dépenses de la section Investissement	109 915.00 €
Recettes :	58 078.79 €
Virement de la section fonctionnement	51 836.21 €
Recettes de la section Investissement	109 915.00 €

9 – Informations du maire

- Maison Aubert : Monsieur le Maire informe son conseil municipal que le groupe Habellis présentera une esquisse de réhabilitation de la maison Aubert.
- Les relevés de réseau souterrain d'eau potable et des eaux usées ont été effectués par VEOLIA, rue d'Amont et rue de Bessey, en vue des futurs travaux de rénovation de ces rues.

10 – Questions diverses

Il est procédé à un tour de table

- Bernadette BERGER :
 - La mairie a reçu une proposition de services pour des cours collectifs de gym douce, renforcement musculaire, pilate... mais également pour des cours de fit dance ou de danse pour les enfants. A étudier.
 - Rendez-vous le 2 avril avec la société DECOLLUM au sujet des illuminations.
- Ludovic GAUTHIER fait part au conseil municipal des besoins matériels exprimés lors des conseils d'écoles. Certains sont déjà prévus au budget 2025 (stores, éclairage led...).
- Bernadette BERGER reprend la parole pour exprimer la satisfaction du corps enseignant concernant Ludovic GAUTHIER. En effet celui-ci tient à le complimenter pour son efficacité.
- Yves BATAILLARD : Le chauffage à l'église est insuffisant. Il faudrait envisager des radiateurs électriques (voir le système de chauffage de l'église d'Aiserey). Une enveloppe a été prévue au budget
- Martial PARIZOT : Les camions qui se garent le long du fossé rue d'Amont abiment le trottoir qui vient d'être refait et gênent le stationnement des voitures des usagers de la salle polyvalente. Il soumet l'idée d'installer des plots de bois tous les 7 mètres afin d'éviter aux camions de se garer mais de permettre le stationnement de camping-cars.
- Catherine CARTIER : quand est prévu le balayage des rues ?
 - Réponse de Martial PARIZOT : au printemps. Pour information, un devis pour l'aspiration des avaloirs a été demandé soit 14 € par regard sachant qu'il en existe 130 dans la commune.
- Jérôme POCHERON : une réunion avec la MICA (Mission Conseil et Assistance aux Collectivités) et le Département a eu lieu le 18 février pour la réfection de la rue d'Amont et la rue de Bessey. Des comptages vont avoir lieu sur ces 2 rues en avril. En attendant les travaux qui ne pourront avoir lieu qu'à partir de 2026, une réflexion est en cours sur l'aménagement des intersections. Une réunion publique pourrait être envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.